

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 28 ET 29 MARS 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE MISE
EN ŒUVRE DES ACTIVITES REALISEES
PAR LA COLLECTIVITE DE CORSE DANS LE CADRE
DU PROJET EUROPEEN FINMED**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre de sa politique européenne et méditerranéenne, la Collectivité de Corse participe au programme Interreg MED 2014-2020 qui concerne 13 Etats partenaires sur le pourtour de la Méditerranée.

Le programme MED :

Le programme MED 2014-2020 est l'un des instruments de la mise en œuvre de la politique de cohésion de l'UE. Par le biais de cette politique, l'UE vise un développement harmonieux en renforçant sa cohésion économique, sociale et territoriale et en stimulant la croissance dans les régions européennes et les Etats participants. L'objectif global de ce programme est, d'une part, de promouvoir une croissance durable dans le bassin méditerranéen en favorisant les pratiques et les concepts innovants par une utilisation raisonnable des ressources et, d'autre part, de contribuer à l'intégration sociale par le biais d'approches de coopération territorialisées et intégrées.

L'innovation revêt une importance croissante dans l'économie et demeure un élément phare de la stratégie UE 2020. Elle est essentielle pour la création d'emplois de meilleure qualité, l'avènement d'une société plus respectueuse de l'environnement et l'amélioration de notre qualité de vie, ainsi que pour la sauvegarde de la compétitivité de l'Union européenne à l'échelon mondial.

Aussi, au sein de ce réseau de coopération européen, la Collectivité de Corse porte une attention particulière aux initiatives en faveur de la croissance bleue et verte qui représentent des perspectives de développement important.

Le projet FinMED :

Ainsi, depuis 2017, la Collectivité de Corse est engagée dans le projet FinMED en faveur du financement de l'innovation pour la croissance verte.

Ce projet est coordonné par la région Piémont, et implique 14 autres partenaires européens, ainsi que deux partenaires associés (cf. détails des partenaires en annexe n° 1).

L'Union européenne contribue au financement du projet FinMED à hauteur de 3 655 629 €, soit 85 % de son budget total, s'élevant à 4 300 740 €.

La CdC bénéficie d'un budget de **318 410 €** (85 % de 374 600 €, donc 56 190 € de contreparties).

Le projet FinMED s'étend sur 42 mois (4 années) et doit permettre de :

- inciter et favoriser la culture de l'innovation dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau national et territorial, en développant et adoptant de nouveaux concepts, principes et pratiques afin de booster le financement des stratégies de développement pour la croissance verte;
- stimuler l'innovation entrepreneuriale, en améliorant les interactions et la coopération (au niveau territorial et transnational) entre les entreprises et les financeurs ;
- aider les secteurs « verts » à se développer, en stimulant et en soutenant leur adaptabilité face aux difficultés de financements auxquels ils sont confrontés.

Le projet vise également à établir une position commune spécifique sur l'avenir du financement de l'innovation dans les secteurs verts, renforçant le débat politique pour la période de programmation européenne 2021-2028. Les secteurs visés concernent notamment la gestion des déchets, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et l'éco-innovation.

Ainsi, dans ce projet, les régions, clusters (groupes d'entreprises TPE –PME- pôles de compétitivité), organismes de soutien aux entreprises, agences de développement et partenaires économiques mettent en commun leurs forces dans le but de booster le financement de l'innovation dans le secteur de la croissance verte par des politiques et des stratégies de développement incitatives favorisant la création de clusters et par là même de produits innovants.

Le lot de travail attribué à la Collectivité de Corse dans le cadre du projet FinMED :

La direction des affaires européennes et méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés de la Collectivité de Corse (CDC) est leader d'un lot de travail du projet intégré FinMED. Il lui revient d'encadrer l'activité de tests du projet, s'étendant de mai 2019 à mai 2020, faisant suite à la période de recueil et de synthèse des données, sous la responsabilité de la Région Autonome de Sardaigne.

Dans le cadre de ce lot de travail, le recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage s'impose afin d'assister les services de la collectivité dans ses différentes missions, notamment de réaliser la coordination financière et organisationnelle des activités dans lesquelles la CdC est impliquée dans le cadre du projet ; développer et assurer un système de suivi du projet ; être l'interlocuteur privilégié du chef de file du projet FinMED ; suivre et conseiller les partenaires locaux et du projet sur la réalisation des objectifs ; assurer la bonne circulation des informations au sein du partenariat et au sein des acteurs locaux impliqués ; fournir un rapport semestriel des dépenses au chef de file ; assister aux rencontres entre les partenaires (1 par semestre) ; réaliser et rentrer dans Synergie CTE les rapports d'activité et financiers.

Afin d'encadrer au mieux ce lot de travail, le Conseil Exécutif de Corse a décidé d'affecter 300 000 euros HT de crédits inscrits au Budget Primitif 2018 (N 2217 C -

Chapitre 930 - Fonction 044) par arrêté en date du 19 décembre 2019. Cette somme permettra de rémunérer une AMO ainsi que d'assurer au cours de l'année 2019 les actions de communication nécessaire au projet.

Ce marché sera publié sous peu et pourvu dans les meilleurs délais.

Il est à noter que cette somme devrait être remboursée ultérieurement dans le cadre du budget du projet FinMED alloué à la Collectivité de Corse, une fois obtenue la modification financière de notre enveloppe dédiée par la Région Piémont qui est l'autorité de gestion de ce programme.

La convention CdC/PACA/Sirius - KPMG :

Il nous appartient aujourd'hui avant de lancer l'activité de tests du projet, de signer avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le groupement Sirius-KPMG une convention d'exécution. En effet, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, autorité nationale du programme Interreg MED, a passé auprès du groupement Sirius-KPMG un marché public de prestation de contrôle de premier niveau des dépenses des porteurs de projets. Cette convention étant établie conformément au manuel de procédure de la Région PACA.

En conséquence, je vous propose de m'habiliter à signer la convention d'exécution relative au paiement des factures des marchés publics de prestations de contrôle de premier niveau, ainsi que les différentes conventions qui nous uniront par la suite aux autres partenaires du projet FinMED.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.